

Audiens Care la filiale médicale de soins et de prévention du Groupe Audiens, annonce l'envoi aux autorités du rapport du Professeur François Bricaire, infectiologue et membre de l'Académie nationale de médecine, sur les conditions de réouverture du secteur culturel, dans l'attente des annonces du Président de la République pour le monde de la Culture ce mercredi.

Depuis un mois, la filiale médicale du groupe de protection sociale de la Culture, incarnée par le Pôle santé Bergère dédié aux professionnels de la Culture, et présidée par Patrick Bézier, a coordonné une série d'auditions animées par Christian Bechon, Directeur général d'Audiens Care.

Encadrées par un Comité médical de renom, ces auditions ont permis au Professeur Bricaire de formuler des recommandations dans un rapport de 29 pages remis vendredi aux autorités de tutelle et qui sera mis librement à la disposition de tous les professionnels de la culture prochainement.

Ces premières recommandations, qui pourront être enrichies par des auditions supplémentaires, sont détaillées en fonction du niveau de déconfinement, d'une présence ou non d'un public, et de l'environnement (lieu clos ou ouvert).

Des mesures concrètes telles qu'un mètre cinquante ou deux sièges d'écart, en quinconce, dans les salles ; port du masque et lavage des mains au gel hydroalcoolique ; marquage au sol pour gérer les entrées et sorties des spectateurs ainsi que jusqu'aux toilettes ; distanciation des artistes ; suppression éventuelle des entractes, des vestiaires et des espaces de restauration ; aération de quinze minutes entre les séances ; nettoyage décontaminant des matériels ou instruments telles sont les « propositions d' un processus de réouverture des lieux de spectacles, de tournage et de répétitions » du groupe de travail piloté par le Professeur François Bricaire.

A ce stade les auditions ont réuni une trentaine de représentants des secteurs de la production cinématographique et audiovisuelle, des industries techniques, de la musique classique et de variété, de l'opéra, du théâtre, de la danse, des cabarets... ainsi que des médecins du travail. D'autres secteurs et entreprises seront auditionnés cette semaine.

Le rapport détaille une série de mesures sanitaires selon deux paliers progressifs de déconfinement correspondant au niveau de circulation du virus au moment de la reprise. Les recommandations concernent la gestion des spectateurs, ainsi que celle du personnel et des artistes à protéger et à former en conséquence.

Le Professeur Bricaire précise que :

"les activités de spectacles doivent faire partie d'un plan de déconfinement car elles sont un bien essentiel, font vivre des territoires et sont nécessaires à la joie de vivre et au lien social."

A propos d'Audiens

Référent social de la culture et de la création, Audiens est le partenaire au quotidien des employeurs et créateurs d'entreprise, des salariés permanents et intermittents, des journalistes, pigistes et travailleurs indépendants, des retraités et de leur famille.

Le groupe est depuis sa création fidèle à son identité professionnelle. Il œuvre ainsi à humaniser la relation avec ses adhérents, sécuriser les parcours professionnels, simplifier le service, accompagner le changement. Cette vocation s'est concrétisée par la conception d'une offre sur mesure, adaptée aux spécificités de la profession, en assurances de personnes et de biens, retraite complémentaire, accompagnement social et solidaire, prévention et médical avec le Pôle santé Bergère, congés spectacles, services aux professions...

**Plus d'informations sur www.audiens.org
@GroupeAudiens**

Contact presse
Caroline Rogard – 06 16 98 36 34